



DESRIPTIF MASCAREIGNES 2025

Cumul KM	Altitude	Repères	Parcours
0	996	Hell-Bourg/ Stade Paul Dominique Hubert	Le départ s'effectue aux abords du Stade Paul Dominique Hubert. Prendre à gauche en suivant le panneau « Toutes directions » pour rejoindre l'allée des Palmiers. Poursuivre ensuite sur la rue André Fontaine, en direction de la mairie annexe d'Hell-Bourg. Arrivé au cédez-le-passage, tourner à droite sur la D48 en direction de Salazie sur environ 200 mètres, puis prendre à gauche le chemin de Camp Ozoux. À l'intersection suivante (cédez-le-passage), continuer à gauche, descendre le chemin de l'École, puis tourner à droite sur la D48 en direction de l'Îlet à Vidot. Au terminus de cette route, prendre à droite le chemin Bras Marron jusqu'au parking.
5,8	752	Parking Bras Marron	Fin de la route, il faut descendre et poursuivre à droite par une piste 4X4. Celle-ci vous conduit à un passage à gué. Traversez-le et continuez sur la même piste jusqu'à l'Îlet de la Mare d'Affouches.
7,9	895	Îlet Mare d'Affouches	Empruntez la bifurcation « Grand Sable » sur votre gauche. Continuez en passant devant le refuge, puis suivez le balisage rouge et blanc du GR. Laissez le sentier « Trou Blanc » sur votre gauche et poursuivez jusqu'au passage à gué de la rivière.
		Grand Sable/Int Camp Pierrot/ Plaines des merles	Après avoir franchi le passage à gué, continuez sur environ 50 mètres, puis prenez à gauche en direction de « Marla – Col de Fourche ».
		Intersection Bélier / la Nouvelle / Col de Fourche	Poursuivez le sentier et franchissez un pont en bois au niveau de la ravine Pont de Chien. Vous traverserez ensuite à plusieurs reprises les ravines Fleurs Jaunes et Bras des Merles, avec quelques passages techniques et délicats. À l'intersection entre « Col de Fourche » (vers La Nouvelle) et « Plaine des Merles » (vers Le Bélier), prenez à droite en direction de la Plaine des Merles. Suivez ce sentier sur environ 200 mètres, puis rejoignez la piste forestière qui vous mènera jusqu'au poste de ravitaillement de la Plaine des Merles.
15,8	1808	Plaine des Merles	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. La zone est souvent très humide, prudence recommandée. Poursuivez ensuite sur les sentiers balisés GR R1 et GR R3, que vous retrouvez à cet endroit. Suivez-les en direction du sous-bois du Piton Marmite : un sentier d'environ 2,2 km vous ramène jusqu'à la Route Forestière du Haut Mafate.
18	1635	RF départ Sentier Scout	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. En quittant le sentier, prenez à gauche sur la Route Forestière du Haut Mafate et suivez-la sur environ 200 mètres. Bifurquez ensuite à droite sur le Sentier Scout. Vous quittez ici le cirque de Salazie pour entrer dans le cirque de Mafate, par l'un des plus beaux sentiers de l'île. Commence alors une longue descente sur le GR R3, avec une traversée du Bras Bémale. Après une courte remontée sur le Grand Rein, une belle descente vous conduit jusqu'à La Plaque, où vous retrouvez également le GR R2. <i>Prudence au passage vertigineux dit "les Deux Fesses" le sentier a subi d'importants travaux dernièrement avec pour votre sécurité un garde-corps en câble côté gauche.</i>
24	897	La Plaque	Prenez le sentier à droite en direction de « Îlet à Malheur ». Traversez ce charmant petit village avant de franchir une impressionnante passerelle suspendue, dominant le Bras Bémale à près de 50 mètres de hauteur. Après la traversée, une courte montée vous mène au premier tiers d'un raidillon, où vous trouverez une bifurcation : laissez le sentier de gauche qui descend vers la Rivière des Galets, et prenez à droite en direction d'Aurère. En quelques minutes, vous retrouverez un panneau indiquant « Rapide ». Encore quelques efforts, et vous atteindrez enfin l'école d'Aurère, point d'étape emblématique de ce parcours.
26,7	914	Aurère / Ecole	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. À la sortie de l'école d'Aurère, prenez à gauche. Le sentier démarre face au Piton Cabris et se poursuit en direction de Bord Bazar, avant de redescendre progressivement. Laissez sur votre gauche le sentier menant à Îlet à Malheur, et suivez la crête d'Aurère. De là débute une longue descente vers la Rivière des Galets. Un premier embranchement se présente : ignorez celui de gauche. Continuez en bifurquant à droite, puis poursuivez jusqu'à une seconde bifurcation située au lieu-dit Source Cabris. Suivez alors le GR R2 sur la droite, en laissant à gauche le sentier qui mène à Bras d'Oussy. Vous atteignez ensuite le point nommé « La Porte ». Continuez à droite dans le lit de la Rivière des Galets, en suivant attentivement le balisage, jusqu'au poste de Deux Bras.
31,5	283	La Porte / Rivière des Galets	
33	258	Deux Bras	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. En quittant le poste de Deux Bras, poursuivez sur la piste sur quelques mètres, puis prenez à droite. Après avoir franchi le bras Sainte-Suzanne pour rejoindre l'autre rive, débute une rude ascension vers Dos d'Âne. Vous atteignez l'Îlet Albert, à proximité d'une petite source. Après cette première montée, le sentier se resserre à flanc de falaise. Vous rencontrerez une échelle métallique : à partir de ce point, la pente se redresse nettement et le tracé devient plus vertigineux par endroits. Dans les portions les plus escarpées, des mains courantes ont été installées pour sécuriser votre progression. Soyez vigilant tout au long de cette section. Après une courte descente, une dernière montée en lacets vous conduit à un replat, annonçant l'arrivée imminente à la sortie du sentier.
38	818	Dos D'Âne	À la sortie du sentier de Dos d'Âne, prenez à gauche et descendez le chemin bétonné, la rue Ferdinand Louise. L'entrée du sentier se trouve juste après les dernières maisons. Suivez le rempart à flanc de falaise sur environ 1 km, jusqu'au croisement avec le sentier de Bord. Laissez ce dernier sur votre gauche et prenez à droite pour continuer jusqu'à la route de Dos d'Âne. Traversez la route et empruntez le sentier en face, qui passe devant une citerne, vous permettant de rejoindre le poste de chemin Ratinaud.
41,3	439	Chemin Ratinaud	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. Chemin Ratinaud . En quittant le poste de ravitaillement, continuez sur le chemin Ratinaud jusqu'à l'entrée du sentier de la Kalla, que vous trouverez sur votre droite, entre deux gros manguiers. Traversez le lit de la ravine et commencez la montée vers la grotte Kalla. Ensuite, descendez en direction de La Possession.
47,4	67	Fin du sentier Kalla	À la sortie du sentier Kalla, prenez immédiatement à droite. Descendez tout droit jusqu'au panneau STOP, puis tournez à gauche pour suivre le chemin des Lataniers sur environ 800 mètres. Ensuite, prenez à droite et longez le chemin jusqu'à une petite descente escarpée qui vous mène dans un sous-bois, au Parc Rosthon. Traversez à gué la Grande Ravine des Lataniers, puis prenez à droite et montez un petit escalier pour rejoindre le poste de l'école Évariste de Parny.
49,5	3	École Évariste de Parny / La Possession	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. Après un bon ravitaillement, direction l'historique Chemin Crémont appelé aussi "Chemin des Anglais", construit en pavés de roche volcanique qui surplombe la route du littoral pour l'avant-dernier poste de ravitaillement, La Grande Chaloupe.



DESRIPTIF MASCAREIGNES 2025

Cumul KM	Altitude	Repères	Parcours
56,8	9	Grande Chaloupe	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. Ravitaillement à l'ancienne gare ferroviaire du village. En quittant le poste, prendre tout de suite à droite la deuxième partie du Chemin des Anglais qui vous mènera à St- Bernard / La Montagne (commune de Saint Denis).
61,2	455	Saint-Bernard	A la sortie du sentier suivre le chemin bétonné : Chemin de La Grande Chaloupe jusqu'à la croisée du Chemin de Père Rimbault. Prendre en face Chemin de la Ruelle Bambou qui vous emmène sur une descente, soyez attentif un petit sentier partira ensuite sur votre droite : prenez-le. Traversez la route (Chemin de Saint Bernard) suivez un court chemin pavé et traversez le lit de "La Grande Ravine" de l'autre côté reprenez le sentier qui vous mènera jusqu'à la route (Chemin des Fucréas). Traversez la route et longez-la sur environ 200m puis prenez à droite pour rejoindre un sentier qui vous mènera jusqu'à la D41 (route de La Montagne). Soyez attentif : de nombreuses bifurcations peuvent prêter à confusion dans cette zone type cross. Le balisage de la course est votre meilleur repère : suivez-le avec rigueur. Au niveau de la D41 route de la Montagne prendre à gauche suivre la route sur 200 m puis reprendre le sentier sur votre droite pour la dernière montée jusqu'à la croisée des sentiers. Laissez à droite le sentier qui mène vers la Fenêtre et le sentier de l'Ilet à Guillaume et prenez sur votre gauche le chemin menant au Colorado.
66,2	682	Colorado	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. En quittant ce poste ne pas oublier de porter votre T-shirt officiel (voir règlement de course). Longez le chemin du Colorado dans le parc de loisirs puis, plus loin, bifurquez à droite en direction du sentier du Colorado. Laissez le sentier du Colorado sur votre droite (sentier fermé depuis le passage du cyclone Garance) et poussez sur le sentier juste en face. Celui-ci offre de magnifiques vues sur la ville de Saint-Denis et vous mène jusqu'au Chemin du Piton Trésor. À la sortie du sentier, prenez à droite et descendez jusqu'à rejoindre la D41 – Route de la Montagne. Tournez à droite, traversez la route, puis empruntez en face le sentier des Rampes de la Montagne. Ce sentier pavé vous conduit au Chemin des Perles. Prenez à gauche, passez à proximité du stade de football de la Montagne puis continuez jusqu'au sentier en direction de la Redoute. Vous arriverez sur le Chemin de la Vigie : prenez à gauche et suivez-le jusqu'au Belvédère de la Vigie.
70,2	347	Belvédère de La Vigie	Au niveau du Belvédère prenez le "sentier de la Vigie" qui vous mènera jusqu'au Stade de la Redoute
73,2	53	La Redoute	STADE DE LA REDOUTE... Attention barrière horaire éliminatoire. Arrivée et fin de votre périple. Enfin le repos et le réconfort que vous attendez. FIN DE LA MASCAREIGNES